

affaires étrangères) : Le congrès, dit-on, a été convoqué par l'ancien ministère. Cela est vrai, mais pourquoi ? précisément pour proposer des moyens financiers. Il s'est écoulé quinze jours depuis la convocation. Nous voilà réunis, qu'on propose donc ces moyens, et qu'on ne compte pas sur une commission pour les préparer.

(L., supp., 1^{er} avril.)

M. FORGEUR revient sur la nécessité de prendre des mesures énergiques. (C., 1^{er} avril.)

La clôture de la discussion est mise aux voix et prononcée. (L. supp., 1^{er} avril.)

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de la proposition de M. le ministre des finances; elle est conçue en ces termes :

« Je propose la nomination d'une commission chargée d'examiner les propositions d'emprunt et les démarches faites sur ce point, et d'éclairer le gouvernement sur les propositions à faire pour subvenir aux besoins extraordinaires. »

(L., supp., 1^{er} avril, et A.)

M. JOTTEBAUD demande la division, et propose que l'on vote à part sur la dernière partie de la proposition. (C., 1^{er} avril.)

La division est rejetée. (P. V.)

La proposition de M. le ministre des finances est mise aux voix ; dix à douze membres seulement se lèvent *pour*, en conséquence elle est rejetée. (*Sensation.*) (C., 1^{er} avril, et P. V.)

Proposition tendant à nommer une commission d'enquête.

M. LE PRÉSIDENT lit une proposition ainsi conçue :

« Le congrès national décrète :

» Une commission de cinq membres, prise dans le sein du congrès, est chargée de faire une enquête sur les causes des mouvements populaires qui ont eu lieu récemment, et de proposer au congrès les mesures législatives propres à détruire ces causes, à ramener la confiance, et ainsi assurer le maintien de l'ordre public.

« DE ROBAULX. »

(L., supp., 1^{er} avril, et P. V.)

Cette proposition est appuyée. (C., 1^{er} avril.)

M. LE PRÉSIDENT : La parole est à M. de Robaulx pour développer sa proposition.

(C., 1^{er} avril.)

M. DE ROBAULX : Messieurs, il existe un plan de conspiration contre le pays; tout le prouve. A quoi l'attribuer? d'abord à la faiblesse et l'inac-

tion du gouvernement, ensuite au défaut d'épuration dans les administrations civiles et militaires, deux vices que j'avais signalés depuis longtemps.

La faiblesse du gouvernement était poussée si loin que les hommes de la faction ennemie ne cachaient plus leurs opinions antirévolutionnaires. La patience et la tranquillité du peuple ont fait croire qu'il était abattu; il s'est relevé avec énergie parce qu'il s'est cru abandonné ou trahi par ceux qu'il avait mis à sa tête.

De là les émeutes, et avec les émeutes les pillages, dont le gouvernement, à sa honte, demeure spectateur passif.

Il faut éviter le retour de pareilles scènes.

Il faut que le congrès s'assure de la manière dont nos hauts fonctionnaires ont rempli leur devoir. Il faut qu'il recherche les causes du mécontentement et qu'il les fasse disparaître. Nous ne pouvons rester indifférents à de pareilles scènes. Une enquête est nécessaire.

Mon intention n'est d'accuser personne; mais en corrigeant les abus, évitons le renouvellement de si déplorables calamités.

La Belgique est en révolution. Il ne faut pas que ses destinées soient confiées à des administrateurs contre-révolutionnaires qui conspirent contre elles.

Les volontaires à peu près seuls ont fait la révolution. Eux seuls ont combattu au Parc, à Berchem, à Anvers, et sur la frontière où ils sont encore.

Au moment du combat ils étaient fêtés. On ne leur épargnait pas les promesses. Mais quand un gouvernement régulier s'est établi, tout a été oublié. Les intrigants, les *hommes du lendemain* ont envahi tous les emplois militaires; les grades se donnaient sans discernement aux oisifs pendant que les volontaires combattaient.

Les officiers sortant des rangs ennemis avaient la préférence sur les patriotes, sans distinction de capacité. On accordait les grades supérieurs par pure faveur à des incapables, à des inconnus qui nous trahissent à présent. Et pendant qu'on distribuait ainsi les grades, les volontaires manquant de vêtements en hiver, souvent sans armes ni munitions, étaient aux avant-postes.

J'ai réclamé pour eux; on m'a donné des démentis; et pourtant c'était la vérité que je disais. Aujourd'hui encore la deuxième brigade manque de cartouches.

Les officiers supérieurs sont accusés de trahison: on ne sait qui les protège; ils sont arrêtés, et sans jugement public on les met en liberté.

A peine les combats sont-ils suspendus par un armistice malheureux, intempestif, de suite les